



CA Monthey-Chablais
Chemin de Champerfou 30
1870 Monthey
info@camonthey-chablais.ch

Informations générales

Adhésion des nouveaux membres

Les jeunes peuvent venir tester 3 fois d'affilier dès la reprise en aout et cela jusqu'au 15 octobre selon les places disponibles après avoir contact au info@camonthey-chablais.ch

Cotisation

Elle se paie pour une saison athlétique qui commence par la préparation en automne (octobre) et se termine après la saison estivale (fin septembre). Pour les plus jeunes cela correspond à une année scolaire.

Les factures seront envoyées fin octobre, début novembre.

Cheque famille de Collombey sont accepté.

Nous ferons aucune réduction.

Démission

La personne qui souhaite quitter le club est :

Un athlète : il en informe son entraîneur responsable qui se chargera de transmettre cette démission à la secrétaire.

Un membre : il en informe un membre du comité. Selon la forme qui lui convient : lettre, e-mail, message

Charte des athlètes et des entraîneurs

La charte des athlètes et des entraîneurs est en vigueur. Toute personne devenant membre actif de notre club s'y soumet en payant sa cotisation. Elle se trouve sur notre site Internet : www.camonthey-Chablais.ch

Horaires des entraînements

Les horaires des entraînements sont indiqués sur notre site Internet à la rubrique

« Entraînements ».

Ils peuvent être personnalisés par l'entraîneur responsable.

Remarque

Pendant les vacances scolaires et jours fériés valaisannes, les entraînements n'ont pas lieu.

Régularité

Les athlètes plus grands s'engagent à venir, dans la mesure du possible, à tous les entraînements (exceptions : blessures, maladies, travail, études, ...).





CA Monthey-Chablais
Chemin de Champerfou 30
1870 Monthey
info@camonthey-chablais.ch

Les compétitions

Pour les inscriptions aux principaux meetings/courses, selon les groupes, il faut : remplir le formulaire d'inscriptions en ligne selon les courriers des entraîneurs responsables

Pour les manifestations organisées par le club, les athlètes actifs y participent ou y viennent en tant que bénévoles. En tout temps, on s'inscrit sous la mention CA Monthey-Chablais et on porte les couleurs du club.

En règle générale, le club prend en charge les frais d'inscriptions selon le calendrier défini en début de saisons.

Le déplacement aux compétitions

Le déplacement aux compétitions est à la charge de l'athlète sauf si le déplacement est organisé par le club

Finances d'inscription

Les finances d'inscriptions seront réclamées aux athlètes qui s'inscrivent à un concours et qu'ils n'y participent pas sans présenter de certificat médical. Il est possible d'annoncer un renoncement dès que possible pour que le club ne transmette pas l'inscription à l'organisateur et n'engage pas de frais ni pour l'athlète ni pour le club.

Licence

Elle est commandée par le club puisqu'elle est comprise dans la cotisation pour eux.

Équipement

Les équipements du club se commande via le site : https://team.jako.com/ch-fr/team/ca_monthey_chablais/

Pour les tops des filles : Renseignement envers les entraîneurs

Communication

Dans la mesure du possible, le courrier électronique est utilisé pour correspondre avec nos membres ou le groupe What's App pour les informations de dernières minutes. Vous retrouvez aussi des informations sur notre site Internet

Du comité aux membres

Les informations sont transmises aux membres dans la mesure du possible par voie électronique.

Des courriers sont envoyés par poste comme les rappels des cotisations.

